BRETTEVILLE-SUR-AY – BULLETIN MUNICIPAL – DEUXIEME SEMESTRE 2017

EDITO 2017

Récemment, je soulignais notre volonté d'apporter une touche de modernité à notre cadre de vie tout en veillant à préserver l'authenticité de nos villages. Aujourd'hui, nous sommes au rendez-vous après un programme avancé et équilibré sur les secteurs du bourg et de la plage. Une nouvelle étape reste à franchir avec le projet de l'assainissement collectif et le lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

De concert avec le Conseil Départemental mobilisé sur la valorisation des atouts de la Manche, notre commune, forte de notre attachement et de notre fierté, se reconnaît dans cette démarche. Ensemble, continuons à apporter notre contribution à la qualité de nos villages et poursuivons notre engagement pour une commune encore plus accueillante et attractive.

Bonnes vacances à vous tous et bon courage aux acteurs socio-économiques mobilisés tout au long de cette période estivale.

Le Maire, Guy CLOSET, et toute son équipe

REALISATIONS ET PROJETS A L'ETUDE

Réalisations 2016/2017 :

- Aménagement aux abords de la Mairie et rénovation et création de réseaux en prévision de l'assainissement collectif
- Bornage du terrain de la station d'épuration et du poste de refoulement aux Aubins
- Installation d'un panneau stop à la Charrière des Délabres côté D136
- Pose de deux panneaux à la cale principale : « baignade non surveillée » et « tenir chien en laisse »
- Dégagement de deux accès latéraux de la patte d'oie
- Mise en place d'un dispositif de rangement de vélos à la cale
- Renfort de la dune sur 100 mètres linéaires
- Protection de la dune côté chemin d'exploitation
- Installation de rideaux à l'Espace R. Jabet

Projets à l'étude :

- Présentation du projet assainissement collectif du centre bourg dans sa globalité en septembre 2017
- Pose de ganivelles jusqu'à la Charrière du Pilet avec le concours de la DDTM et du SYMEL
- Installation de la 4G (2ème semestre 2017)
- Antenne MIMO de Montgardon en travaux (2ème semestre 2017)
- Installation d'un panneau d'information générale sur la commune au croisement de la route touristique D650/D136
- Dossier déposé au conseil départemental pour la création d'un rond point au croisement de la route touristique et de la route D136

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET PRIMITIF 2017 – TAXES COMMUNALES

Lors de la réunion du 31 mars 2017, le conseil municipal a reconduit le taux des taxes locales de 2016 soit:
Taxe d'habitation : 5.50 %
Taxe foncière bâti : 10.98%
Taxe foncière non bâti : 21.71%
Le taux de la taxe d'habitation 2016 était de 12.37 %. En 2017, ce taux passe à 5.50 %. En effet, suite au nouveau statut fiscal de la nouvelle Communauté de Communes « Côte Ouest Centre Manche » (COCM), la taxe est reportée ainsi :

- 5.50 % pour la taxe communale
- 6.87 % pour la taxe intercommunale qui sera ensuite reversée à la commune en attribution compensatoire

Quelques chiffres clés :
L'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2016 est de 142 967.69 euros. Le déficit d'investissement est de 73 739.11 euros compensé, en partie, par l'excédent reporté de 42 491.58 euros.
Le Budget primitif 2017 s'équilibre à hauteur de 870 154.00 euros en fonctionnement et 478 430.00 euros en investissement. Pour équilibrer le budget de fonctionnement de la nouvelle Communauté de Communes « Côte Ouest Centre Manche » (COCM), toutes les communes de cette nouvelle entité ont été amenées à reverser la totalité du montant du fonds de péréquation interco ce qui représente la somme de 16 000 euros.
Les subventions accordées aux associations sont en grande partie reconduites pour 2017.

AMENAGEMENT DU BOURG

Cet aménagement du bourg, nous l'avons souhaité approprié et adapté à son environnement avec ses pierres, ses arbres et ses arbustes qui embellissent avec sobriété notre bourg

Inauguration
le samedi 23 septembre 2017
à 11 heures

ASSAINISSEMENT

La réunion du bilan de la phase PROJET s'est tenue le mercredi 7 juin 2017 en présence de l'agence de l'eau, de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et du Conseil Départemental. Le PROJET présenté par le bureau d'études SAFEGE comportait le volet technique, le volet planning et financier. Nous avons retenu que ce dossier n'apportait pas de remarques particulières, qu'il était bien structuré et bien argumenté. Le retour des consultations des entreprises est prévu courant septembre 2017. Il sera examiné en réunion de conseil municipal et présenté aux habitants des villages concernés. Le planning prévisionnel de réalisation des travaux est fixé courant 2018.

TOURISME ET ATTRACTIVITE

POINT INFO TOURISME : Suite au regroupement des trois Communauté de Communes (LA-HAYE-DU-PUITS, LESSAY et PERIERS), la base de char à voile relève dorénavant de la compétence sport. Le bureau d'information touristique est repris dans cette nouvelle compétence sous la désignation de Point Info Tourisme (PIT) pour lequel une personne sera détachée du lundi au samedi de 14h00 à 18h00 en juillet et août. Cette personne aura également en charge la gestion de l'activité du char à voile en binôme avec la monitrice de char à voile, Marie LOUICHE.

DUNE : Mise en place de fascines avec la participation des élèves du lycée agricole de COUTANCES

CALE : dégagement de passages latéraux pour faciliter l'accès à la plage aux piétons et à la circulation des bateaux. Installation d'un système de rangement pour vélos sur le parking.

LES BENEVOLES A L'OUVRAGE :

Réhabilitation des tables de pique-nique

Remplacement des équipements de la balançoire et balancelle suite à des vols fin 2016

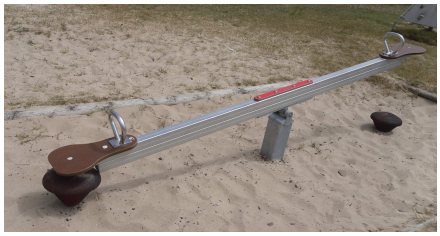

INITIATIVES BRETTEVILLAISES

La saison 2017 va démarrer. Les bénévoles sont sur pied, une fois encore, pour une année de forte activité de notre association pour l'animation de notre village, au service de tous. Nous ouvrirons la saison dès le vendredi 7 juillet 2017, juste avant la première de nos activités, la brocante, qui se déroulera comme tous les ans au bourg sur l'esplanade de la mairie rénovée. Cette année, le salon des écrivains a été avancé afin de ne pas entrer en concurrence avec Saint-Vaast-la-Hougue. Bretteville peut se réjouir de l'engouement qu'ont les auteurs pour cette manifestation. Permettez moi d'avoir, à cet égard, une pensée pour Monsieur Jean-Louis HIVERT, un des pères de cette manifestation, qui vient de nous quitter. Notre traditionnel repas à thème vous emmènera dans l'univers de la guinguette avec son petit vin blanc et son accordéon. Cette année verra la quarantième édition des foulées brettevillaises. J'espère de tout cœur que cette épreuve verra une foule importante de concurrents arpenter l'estran tout en veillant à la quiétude de notre gravelot à collier interrompu. Au programme également, les marins du Cotentin, les concerts, le repas moules-frites et la traditionnelle fête de Bretteville avec son bal et son feu d'artifice offert par la municipalité, le salon des arts et, pour finir, une soirée irlandaise qui vous permettra de vérifier votre agilité dans les danses celtiques. Toute la période sera bien entendu égayée de jeux de plage pour les plus jeunes. Les bénévoles d'Initiatives Brettevillaises vous attendent donc début juillet. Très bonne saison 2017 à tous. Marc CORNIERE, Président

COMITE DE JUMELAGE

Cette année, nos jumeaux de METABIEF nous ont rendu visite du jeudi 25 mai 2017 au dimanche 28 mai 2017. Ils ont ainsi pu faire connaissance avec la ville de CHERBOURG : un tour de bateau dans la rade, une visite commentée de la ville en petit train et la découverte de la célèbre cité de la mer suivie d'un retour par la très belle route des caps. Un apéritif de bienvenue a été offert le jeudi 25 mai 2017. Le repas du samedi 27 mai 2017, organisé à l'Espace R. Jabet, a réuni environ 85 personnes dans la bonne humeur et la convivialité. Nos « chats gris » sont repartis enchantés de leur séjour et nous attendent en FRANCHE-COMTE. Evelyne COANTIEC, Présidente

CLUB DU 3EME AGE

Le Club du 3ème âge a fêté ses 40 ans d'existence. Il fut créé le 16 mai 1977. A l'époque, la composition du bureau était gérée par Madame Elise ROUSSEAUX, Présidente, Madame Anna SERRE, Vice-Présidente, Madame Marie-Thérèse BATTI, Trésorière et Madame Janine MEUNIER, Secrétaire. Le mercredi 7 juin 2017, le club a convié tous ses adhérents à célébrer cet événement au restaurant les Pins à DENNEVILLE en présence de Madame CAPITEN, la secrétaire départemental qui représentait Monsieur DAPVRIL, le Président. Le mardi 8 août 2017, le club organise un super loto sous le chapiteau à la plage (ouverture des portes à 19 heures et début de la partie à 20 heures – possibilité de se restaurer sur place). L'association compte 70 membres. Il est possible d'y adhérer sans limite d'âge. Comme Monsieur le Maire le soulignait, « le club du 3ème âge se conjugue parfaitement avec le Plan Local d'Autonomie (PLA), marqueur du bien vivre dans la Manche, du vivre chez soi, dans l'accompagnement de nos seniors dans la vie locale ». La rentrée du club aura lieu le jeudi 14 septembre 2017 à 14 heures. Marie-Rose LUCE, Présidente

ANCIENS COMBATTANTS CEREMONIE DU 8 MAI

Une cinquantaine de personnes s'est rendue au monument aux morts pour la cérémonie du 8 mai. Six enfants étaient présents et nous les remercions ainsi que leurs parents. Cette cérémonie était particulière puisqu'au lendemain de l'élection du nouveau Président de la République. A cette occasion, le Maire a souhaité rendre hommage aux forces de l'ordre et a rappelé les valeurs républicaines : « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ». Jean RICHARD, Président

HOMMAGES

Madame JABET, Monsieur HIVERT et Madame MANCEL nous ont quittés cette année. Nous souhaitons leur donner un dernier dommage et les remercier de tout cœur pour leur investissement dans notre commune que ce soit au niveau social, communal ou associatif. Chacun, à sa façon, a su donner de son temps, de sa patience et de son enthousiasme auprès des jeunes et moins jeunes.

COMMUNE PROPRE

DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE
Parc d'Activités de la Côte Ouest 50430 CREANCES
02.33.46.04.15

JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS	HORAIRES DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE
LUNDI	13h30 – 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
MARDI	9h00 – 12h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
MERCREDI	9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
JEUDI	FERME	FERME
VENDREDI	9h00 – 12h00 / 13h30 - 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00
SAMEDI	9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00	8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00

La collecte des ordures ménagères est programmée le lundi après-midi et le jeudi après-midi en juillet et août. Les emballages ménagers et les papiers doivent être apportés dans les conteneurs de tri sélectif. Tous les autres déchets sont à déposer à la déchetterie communautaire. **Les dépôts sauvages y compris les ordures ménagères au point de tri sélectif sont interdits sous peine de poursuites.**

Poubelle réalisée par un de nos habitants : encore une belle initiative !